

criminel se rencontrent

COMMENT PARTICIPER?

➤ **LA VICTIME.** Le programme de médiation de Service correctionnel Canada se nomme Possibilités de justice réparatrice. On joint une personne-ressource par téléphone (613 995-4445) ou courriel (restorativejustice@csc-scc.gc.ca). On peut également appeler la Division des services aux victimes, sans frais, au 1 866 806-2275.

➤ **LE DÉLINQUANT.** Il doit assumer la responsabilité de ses actes et savoir que sa participation ne l'aidera en rien à réduire sa peine. Il doit en faire la demande auprès d'un agent de libération conditionnelle, un aumônier, un psychologue ou un autre membre du personnel de Service correctionnel canadien. Si ceux-ci ne savent pas de quoi il est question, il faut les aiguiller vers la «directive 785 du commissaire» ainsi que le programme Possibilités de justice réparatrice. **BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN**

LA VICTIME

«LA DÉTENTION, ÇA NE RÉPARE RIEN»

Les yeux dans les yeux. C'est elle qui l'a voulue, qui l'a demandée, cette rencontre intimiste. Les yeux dans les yeux donc, elle lui a raconté le mal qu'il a semé quand, alors qu'elle n'avait que quatre ans, il a dérobé son enfance. Même si lui, il avait payé sa dette envers la société, elle, elle supportait encore les tourments de la culpabilité. Les yeux dans les yeux, elle s'est libérée de son agresseur.

Il a fallu des années à Sarah Bureau pour s'avouer qu'une part sombre de sa tendre jeunesse était enterrée, occultée. Les sévices endurés de quatre à six ans avaient été aspirés par un trou noir, raconte-t-elle avec émotion, attablée avec *Le Soleil* dans la salle à manger de sa résidence. Mais, 30 ans plus tard, un triste événement impliquant un enfant qu'elle connaissait a rallumé les projecteurs qui se sont braqués sur ses douloureux souvenirs. «Je ne pouvais plus vivre avec mon lourd secret.»

Sarah Bureau a alors osé la dénonciation. Elle a vite déchanté. Pas qu'elle regrette la plainte déposée contre son ex-beau-père, bien au contraire; elle recommande d'ailleurs fortement aux victimes de sortir de l'ombre, de rencontrer les policiers. Par contre, elle a constaté rapidement qu'on devient un «témoin» n'ayant pas vraiment son mot à dire dans le processus judiciaire qui s'étire sur plusieurs années.

«C'est l'accusé qui a toutes les cartes dans son jeu», critique-t-elle. Il peut multiplier les procédures, tenter de réduire les accusations. «On a marchandé des chefs pour avoir une sentence.»

L'homme dans le box a ainsi plaidé coupable sans qu'elle puisse savoir si c'était sincère. Il a écopé trois ans. Sarah a compté : «Il a fait 15 mois et 9 jours. Ça me met en colère parce que moi, je suis encore en prison. La détention, ça ne répare rien. Le système pénal ne répare rien.»

Désespérée, elle a cherché de l'aide. Dans le «système», il y avait des listes d'attente. Elle a donc fouillé ailleurs pour aboutir dans un centre de justice réparatrice de la métropole. C'est là qu'on lui a fait découvrir

les «rencontres de dialogue» entre les victimes et les criminels.

Sarah Bureau ne comprend pas pourquoi le réseau d'aide aux victimes d'actes criminels cache ce service financé par le gouvernement fédéral, par Service correctionnel Canada. «Ils n'en parlent pas. [...] Les gens ne savent pas que ça existe», dénonce-t-elle. «Beaucoup de monde juge que ce n'est pas bon pour les victimes. Il y a une crainte de mettre la victime en danger.»

«On n'est pas obligé de pardonner. Ça ne fait pas partie de la médiation»

— Sarah Bureau, une victime qui a participé au programme de médiation

Laissons la victime choisir, lance-t-elle. Ce choix, elle l'a assumé. «La médiation, je l'ai faite avec mon agresseur l'an dernier, à la suite de sa libération.» Face à face, la fillette de quatre ans a été capable d'échanger «dans un rapport adulte», pas dans un rapport de domination. Aimais-tu ma mère? Pourquoi t'as fait ça? Tu es devenu qui? Tu as des enfants? Tu as été soigné? Tu vas faire quoi maintenant?... «Ça a pris deux heures pile et ça a effacé tous les questionnements. Ça libère des réminiscences.»

Sarah avait été bien préparée. Un médiateur spécialisé sous contrat avec Service correctionnel Canada l'a accompagnée tout au long de l'aventure qui s'étire sur des mois, voire des années; le criminel aussi a droit à cet accompagnement. Il faut travailler sur soi avant. Et ce n'est qu'en toute fin de parcours, une fois que les deux sont prêts, que la rencontre supervisée a lieu.

En plus, Sarah Bureau avait déjà participé à une autre médiation pendant que son ex-beau-père purgeait sa peine. Car il est aussi possible de planifier des échanges avec d'autres criminels, d'autres

agresseurs. C'est ainsi que quatre victimes d'inceste, dont Sarah Bureau, ont dialogué avec quatre détenus fédéraux, tous condamnés au pénitencier pour des crimes similaires.

Imaginez un peu : «La tension est à couper au couteau.» Chacun raconte son histoire, détails inclus. Tous les détails. Chacun explique les conséquences des crimes. «Les gars ne sont pas fiers d'eux.» Un s'est jeté aux pieds de Sarah en lui demandant de lui cracher dessus. Un autre, qui ressemblait à son propre agresseur, lui a écrit : «Je te demande de me laisser porter ta honte et ta culpabilité.» On aura compris qu'il ne s'agit pas d'une sinécure. Mieux vaut être escorté par un proche compréhensif pour nous ramener à la maison après chacune des rencontres.

Malgré les chocs, les sentiments incisifs, Sarah Bureau assure être sortie plus forte de ces médiations. La cour, la prison, ce n'est pas la justice, évalue-t-elle. La médiation a permis la justice. «Maintenant, je ne vis plus avec la honte, la culpabilité.»

Elle se sent donc libérée. Attention toutefois, *libérée* ne rime pas avec *pardonner*. «Ça ne veut pas dire que j'ai pardonné. On n'est pas obligé de pardonner. Ça ne fait pas partie de la médiation.» Se pardonner à soi-même, oui.

La vie de Sarah Bureau a été chamboulée. Engagée, femme de projets, elle a mis de côté sa pratique professionnelle pour se recentrer sur sa famille, sur soi. Elle jouit de l'appui indéfectible de son conjoint depuis 13 ans, Jean-François Picard, qui est justement venu nous saluer durant la généreuse entrevue.

Au fil des ans, elle a aussi décidé de témoigner : «Je me suis mandatée d'une mission de sensibilisation.» Voilà pourquoi elle nous a accueillis dans sa maison. En ouvrant ses portes, elle espère briser les tabous. Parler lui fait aussi grand bien, parler participe à sa reconstruction. «C'est long la reconstruction, c'est vraiment un long chemin...»

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN

Vous pouvez consulter la vidéo où Sarah Bureau témoigne : youtu.be/yxIacOh8mOA

Sarah Bureau a été agressée par son ex-beau-père entre l'âge de quatre et six ans.
— PHOTO LE SOLEIL, CAROLINE GRÉGOIRE

